

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le jeudi 8 juin 2017 à 20h 30 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1) Informations du Maire**
- 2) Bureau des élections législatives**
- 3) Rapport d'Activité 2016 de la concession de distribution de gaz naturel de GRDF**
- 4) Travaux de réhabilitation de l'appartement au-dessus de la bibliothèque**
- 5) Indemnité pour le gardiennage de l'église communale**
- 6) Subvention**
- 7) Cimetière : concessions cavurnes**
- 8) Voirie privée du Lieu Gaugain**
- 9) Questions Diverses**

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
de la Commune de Le Breuil en Auge
du jeudi 8 juin 2017**

L'an deux mil dix-sept, le huit juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Considérant la nécessité et l'urgence d'ajouter deux questions supplémentaires à l'ordre du jour, Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour ajouter une question supplémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'ajouter une question à l'ordre du jour, à savoir :

- Gratification d'un stagiaire

Etaient présents : M David Pottier, Maire, MM Louis Bajard, Christian Guiot et Alain Testard, Adjoint. Mmes Valérie Bazin, Mme Carole Gauchard et Françoise Lépy MM Claude Bouty, Bruno Dufeil, Philippe Elie, Jacques Lépy, Lucien Tiphagne et Sébastien Sochon, conseillers.

Absents excusés : Mme Lydie Candavoine qui donne procuration à Mme Carole Gauchard

Absent : M Joseph Wess

Secrétaire de séance : M Sébastien Sochon

1) Informations du Maire

Le concert organisé par Breuil en ' Zic a été un succès. Pour les organisateurs le week-end de la Pentecôte est un bon choix.

La foire à tout s'est bien déroulée hormis quelques soucis de placement.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu un courrier d'enfants demandant une aire de jeux. Le projet sera étudié (à voir aussi avec le projet de l'intercommunalité).

Monsieur le Maire a été invité au château du Breuil afin de voir la nouvelle scénographie de la visite.

2) Bureau des élections législatives

Le tableau de la tenue du bureau de vote pour le 2nd tour des législatives (18 juin 2017) est établi.

3) Rapport d'Activité 2016 de la concession de distribution de gaz naturel de GRDF

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2016.

La distribution publique de gaz naturel sur le territoire de la commune est confiée à GrDF par la signature d'un Contrat Communal exécutoire depuis le 22 novembre 2000 pour une durée de 30 ans.

Il y a en tout 78 points de livraison sur la commune pour 3 620 mètres de réseau.

Il n'y a eu aucun incident sur notre concession en 2016. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Ce rapport est consultable en mairie.

4) Travaux de réhabilitation de l'appartement au-dessus de la bibliothèque

Suite au départ du locataire, des travaux de réhabilitation et de mise aux normes doivent être réalisés.

La commission travaux s'est rendue sur place et des devis ont été demandés (peinture, plomberie-chauffage et électricité).

Le coût estimatif est entre 36 000 € et 42 000 €, y compris le couloir et la cage d'escalier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- décide d'engager les travaux,
- donne son accord pour que la commission travaux choisisse les entreprises suite à l'analyse des devis dès leur réception,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ses travaux.

5) Indemnité pour le gardiennage de l'église communale

Vu que la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires depuis la dernière circulaire en date du 2 juin 2016, conduit à une revalorisation équivalente des indemnités de gardiennage,

Vu le plafond indemnitaire applicable en 2017 pour le gardiennage des églises communales (120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune),

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, décide, pour 2017 d'attribuer à la Paroisse Sainte Famille une indemnité de 120.97 €.

6) Subvention

Monsieur le Maire transmet le remerciement de l'Association des Parents d'Elèves (APE) pour la subvention versée. L'APE sollicite une aide supplémentaire de 100 € pour ses divers projets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants décident de verser une subvention supplémentaire de 100 € à l'Association des Parents d'Elèves.

Monsieur le Maire évoque également l'association du Souvenir Français.

Cette association est constituée de bénévoles veillant à l'entretien des tombes des soldats morts pour la France.

Monsieur le Maire propose dans un premier temps d'adhérer par son biais à l'association puis d'envisager le versement d'une subvention en 2018. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

7) Cimetière : concessions cavurnes

Les cavurnes actuelles posent un problème d'étanchéité. Il est donc proposé d'en faire installer par un marbrier pour que le problème soit résolu.

Le devis de la marbrerie Rougereau pour une cavurne est de 291.50 € HT soit 349.80 € TTC avec remise de 10% si la commande est de 10 cavurnes (pour 10 cavurnes montant de 2 950.00 € HT soit 3 150.00 € TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants décide :

- l'installation de 10 cavurnes pour un montant de 2 950.00 € HT soit 3 150.00 € TTC par l'entreprise Rougereau de Pont l'Evêque,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ces travaux.

Vu le coût de ces travaux, il est nécessaire de réévaluer le prix des concessions cavurnes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants décide :

- de porter les tarifs de concession cavurne de 15 ans à 400 €
- de porter les tarifs de concession cavurne de 30 ans à 500 €

- de porter le les tarifs de concession cavurne de 50 ans à 600 €

8) Gratification d'un stagiaire

La commune a signé une convention avec Bac Environnement relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel de Monsieur Olivier Bignon.

Ce stage s'est déroulé les du 17 au 24 mai dernier.

Monsieur Olivier Bignon ayant donné entière satisfaction, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, décide de lui allouer une gratification de 200.00 €.

9) Voirie privée du Lieu Gaugain

Après discussion il ressort que la commune ne peut envisager la reprise de cette voirie privée en l'état.

10) Questions Diverses

Il y a encore des personnes qui ne respectent pas l'arrêté préfectoral concernant les nuisances sonores et des gens qui font du feu dans les jardins.

Il y a un tas de terre gênant l'accès à la déchèterie.

Concernant l'incendie dans la cantine de l'école, l'entreprise de nettoyage est passée ce jour.

Il a été noté l'attitude de

Il est demandé d'informer les riverains de l'obligation d'entretenir leurs haies.

Il y a un problème d'ordures ménagères déposées trop tôt au Nid de Chien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15